

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

RÉV. 3 émise : 05/2009

**1. INFORMATIONS SUR LE PRODUIT CHIMIQUE ET L'ENTREPRISE**

---

**Nom chimique** : solution de chlorite de sodium 5% à 14%  
**Synonymes/noms commerciaux** : solution de chlorite de sodium  
**Famille chimique** :  
    **Formule** :  $\text{NaClO}_2$   
    **moléculaire** : 90.45  
    **N° de CAS** : 7758-19-2  
**Utilisations** : production de dioxyde de chlore pour utilisation comme désinfectant ou comme oxydant

**Fabricant et fournisseur** :  
ERCO Worldwide  
302, The East Mall, Bureau 200  
Toronto (Ontario) M9B 6C7 Canada  
(416) 239-7111

**Numéros de téléphone d'urgence pour les transports** :  
CANADA : (613) 996-6666  
CAN UTEC  
ÉTATS-UNIS : 1 800 424-9300  
CHEMTREC

**Classification(s) du SIMDUT :**

D1B - Very Toxic



C - Oxidizing



E - Corrosive



## 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

---

Nom :	Conc. en % du poids	N° de CAS
Chlorite de sodium	de 5 à 14	7758-19-2
Eau	Équilibre	7732-18-5

## 3. IDENTIFICATION DU DANGER

---

**Renseignements d'urgence** : solution inodore et incolore avec une teinte légèrement verdâtre. Ne brûle pas lorsqu'il est humide. À l'état sec, le produit peut se décomposer et exploser dans des conditions d'embrasement intense en formant de l'oxygène et du gaz chlorure d'hydrogène. COMBURANT MODÉRÉ à PUISSANT. L'état sec favorise la combustion. Peut facilement prendre feu en présence de chaleur, de friction, ou d'une source d'inflammation, ou exploser lorsque contaminé par des matières combustibles ou inflammables (matières organiques sèches). Peut former des mélanges sensibles au choc, à la chaleur, à la friction avec des métaux finement fractionnés, de l'ammoniac et des amines, du soufre et des matériaux à base de soufre, de phosphore amorphe et de puissants agents réducteurs. Lorsque le pH est bas, il réagit en libérant du dioxyde de chlore corrosif et dangereusement réactif.

**Voies d'entrée** : inhalation, contact avec la peau et absorption, contact avec les yeux ou ingestion

### Symptômes de l'exposition :

**Inhalation** : l'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer de l'irritation aux muqueuses et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent comprendre la toux, les saignements du nez et l'éternuement. L'exposition intense peut entraîner des dommages pulmonaires.

**Contact avec la peau et absorption** : le contact direct peut entraîner des irritations ou des brûlures accompagnées de symptômes, comprenant rougeurs, démangeaisons, enflures et destruction possible des tissus.

**Contact avec les yeux** : le contact direct peut entraîner des irritations ou des brûlures accompagnées de symptômes, comprenant rougeurs, démangeaisons, enflures et destruction possible des tissus.

**Ingestion** : l'ingestion peut causer la gastro-entérite accompagnée de l'un ou de l'ensemble des symptômes suivants : nausées, vomissements, léthargie, diarrhée, saignements ou ulcération. L'ingestion soudaine de grandes quantités peut également entraîner l'anémie en raison des effets oxydants des produits chimiques.

## 4. PREMIERS SOINS

---

**Peau** : enlevez les vêtements contaminés et gardez-les humectés jusqu'au moment du lavage. Lavez la zone affectée avec du savon et de l'eau. Cherchez à avoir des soins médicaux si une irritation apparaît.

**Yeux** : rincez à grande eau pendant 15 minutes au minimum. Cherchez à avoir des soins médicaux.

**Inhalation** : si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent, faites sortir la victime au grand air. Cherchez à avoir des soins médicaux si les symptômes persistent.

**Ingestion** : NE PROVOQUEZ PAS DE VOMISSEMENTS. N'ADMINISTREZ RIEN PAR VOIE BUCCALE À UNE PERSONNE QUI A PERDU CONSCIENCE. Autrement, rincez la bouche avec de l'eau et donnez de 250 à 300 ml (ou de 8 à 10 onces) de lait, de blancs d'œufs ou d'une solution de gélatine. Cherchez sans tarder à avoir des soins médicaux.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

---

**Conditions d'inflammabilité** : ne brûle pas, mais les matières combustibles humectées avec cette solution et séchées par la suite, prennent facilement feu et le font avec violence.

**Moyens d'extinction** : l'eau est le seul moyen d'extinction efficace.

**Produits dangereux résultant de la combustion** : aucun, ne brûle pas.

**Point d'éclair et méthode** : sans objet

**Limite supérieure d'inflammabilité** : sans objet

**Limite inférieure d'inflammabilité** : sans objet

**Température d'inflammation spontanée** : sans objet

**Sensibilité au choc mécanique** : sans objet (solution aqueuse)

**Sensibilité à une décharge statique** : sans objet (solution aqueuse)

## 6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

---

**Procédures en cas de fuites ou de déversements** : confinez les déversements. Recueillez-les dans des contenants en métal propre ou en polyéthylène haute densité. Lavez les résidus avec une grande quantité d'eau.

N'UTILISEZ PAS DE CHIFFONS, DE SCIURE DE BOIS OU D'AUTRES ABSORBANTS COMBUSTIBLES.

**Procédures de contrôle des déchets** : lavez toutes les matières combustibles contaminées avant qu'elles ne sèchent ou incinérez-les d'une manière qui soit acceptable pour l'environnement. Consultez le fournisseur au sujet de l'élimination du chlorite de sodium récupéré.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

---

**Procédures et équipement de manutention** : utilisez des outils et des équipements qui résistent à la corrosion. Évitez le contact avec la peau ou les vêtements.

**Entreposage** : entreposez le produit dans un endroit frais, sec et ignifugé.

GARDEZ À L'ÉCART DES MATIÈRES COMBUSTIBLES ET ACIDES.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

---

### Équipement de protection :

- Lunettes protectrices contre les agents chimiques.
- Gants en butylcaoutchouc ou en polychloroprène
- Lunettes protectrices contre les agents chimiques.
- Gants en butylcaoutchouc ou en polychloroprène
- Masque protecteur contre la poussière ou le brouillard dans les endroits poussiéreux ou brumeux.
- Portez des vêtements lavables ou imperméables.
- Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant qu'ils ne sèchent.

### Mesures d'ingénierie :

Utilisez un système de ventilation séparé et résistant à la corrosion pour capter le brouillard ou les fumées. N'utilisez pas de bois ou d'autres matières combustibles pour fabriquer un système de ventilation. Empêchez la pénétration du produit dans les roulements à bille ou dans les boîtes de vitesses; le contact avec les matières organiques (huiles) pourrait causer une explosion.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

**État** : liquide

**Odeur** : faible odeur comparable à un agent de blanchiment

**Seuil olfactif** : sans objet

**Point d'ébullition** : dépend de la concentration

~100 °C pour une solution 5 % en poids.

102 °C pour une solution 15 % en poids.

**Point de fusion** : sans objet

**Point de congélation** : dépend de la concentration -4 °C pour une solution 5 % en poids.

-5 °C pour une solution 10 % en poids.

-7 °C pour une solution 15 % en poids.

**pH** : 12.5 à 13

**Coefficient de distribution eau/huile** : non disponible

**Apparence** : solution transparente, vert pâle

**Densité** : dépend de la concentration 1.04 @ 20 °C pour une solution 5 % en poids;

1.08 @ 20 °C pour une solution 10 % en poids;

1.12 @ 20 °C pour une solution 15 % en poids.

**Pression de vapeur** : non disponible

**Densité de la vapeur** : non disponible

**Taux d'évaporation** : non disponible

**Solubilité dans l'eau** : miscible

**Masse volumique apparente** : sans objet

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Stabilité chimique** : stable en soi, mais réactif comme cela est décrit ci-dessous.

**Conditions de réactivité** : lors du mélange avec des acides, réagit en produisant du dioxyde de chlore et du chlore gazeux toxiques. Les mélanges avec des matières combustibles, lorsqu'ils sont à l'état sec, prennent facilement feu avec la chaleur ou la friction; ils s'enflamment avec violence ou peuvent exploser.

**Substances incompatibles** : incompatible avec l'ensemble des matières combustibles et des agents réducteurs, particulièrement les substances à base de phosphore, de soufre, les métaux frittés, les composés d'ammonium. Incompatible avec les acides.

**Produits de décomposition dangereux** : les résidus de chlorite de sodium d'une solution asséchée dégagent de l'oxygène s'ils sont soumis à une chaleur élevée.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

---

**Contact avec la peau** : peut irriter la peau si on ne la lave pas immédiatement. Une dermatite Est susceptible d'apparaître à la suite de contacts répétés ou prolongés.

**Absorption par la peau** : non disponible

**Contact avec les yeux** : entraîne une irritation sévère des yeux. Peut entraîner des lésions permanentes aux yeux en raison de ses propriétés corrosives.

**Inhalation** : la pulvérisation ou le brouillard provoquent l'irritation du nez et de la gorge.

**Ingestion** : sera une cause d'irritation et peut causer la corrosion des voies gastro-intestinales. Peut causer des vomissements, des nausées, de la diarrhée, des crampes et des douleurs. Peut causer des lésions aux cellules sanguines, au foie ou aux reins.

**DL<sub>50</sub>** : 1 650 mg/kg (rat) pour une solution 10 % en poids.

Les autres concentrations peuvent être estimées à partir des données ci-dessus

**CL<sub>50</sub>** : non disponible

**Limites d'exposition** : non disponible

**Propriétés irritantes** : sévère (corrosif)

**Sensibilisation** : n'a pas été signalé comme une source de sensibilisation chez les humains.

**Carcinogénicité** : n'apparaît pas dans les répertoires de recherche.

**Tératogénicité et mutagénicité** : pas tératogénique même à des doses maternelles toxiques. La mutagénicité a été démontrée grâce aux cultures de bactéries et de cellules de mammifères, mais pas dans les expériences impliquant des animaux entiers.

**Toxicologie de la reproduction** : prouvé toxique pour les fœtus de mammifères seulement aux doses toxiques pour la mère. Dans une étude, le chlorite de sodium dans l'eau potable a montré une petite hausse, mais statistiquement significative, du pourcentage de sperme anormal; une autre étude a donné des résultats négatifs.

**Synergisme toxicologique** : non disponible

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

---

**Information écologique** : ce produit est toxique pour la vie aquatique. Ne le déversez pas dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les égouts ou dans d'autres plans d'eau à moins que cela ne soit conforme aux autorités en place.

**Biodégradabilité** : dans le sol, le produit se dégradera en chlorure de sodium mais il pourrait former du dioxyde de chlore lorsqu'en contact avec les sols acides. Le chlorate est un produit de décomposition intermédiaire; il se dégrade lentement pour former du chlorure.

**Toxicité aquatique** : dans l'eau, le chlorite de sodium se dégradera finalement en chlorure de sodium.

## 13. POINTS À EXAMINER CONCERNANT L'ÉLIMINATION

---

**Points à examiner concernant l'élimination** : l'élimination de tous les déchets doit être faite en conformité avec la réglementation municipale, provinciale et fédérale.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

---

Appellation réglementaire (RTMD)	Numéro ONU	Classe de risques	Groupe d'emballage
Solution de chlorite	UN 1908	8	II

## 15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

---

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement canadien sur les produits contrôlés (CPR); la fiche signalétique renferme toutes les informations requises par le CPR.**

### Sécurité

#### Réglementation américaine

LOI SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (OSHA) Évaluation sur la communication du risque:  
Rencontre les critères de matière dangereuse, tel que définit par 29 CFR 1910.1200

#### Canada

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (SIMDUT)

Classification de matière dangereuse:

D1B toxique

C substance comburante

E substance corrosif

#### Environnement

TOUS LES COMPOSANTS DE CE PRODUIT FIGURENT SOIT SUR LA LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES (LIS), soit sur la Liste extérieure des substances (LES), ou encore sur la Liste d'inventaire de la Loi américaine réglementant les substances toxiques ou s'ils en sont exempts, ils ne figurent sur aucune des trois listes.

**Transport**  
Voir section 14

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

---

### Préparé par :

ERCO Worldwide, A division of Superior Plus LP  
Toronto (Ontario)  
(416) 239-7111

### Résumé des changements apportés dans la présente révision :

L'information figurant sur le présent formulaire est fournie en conformité avec le Règlement sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits dangereux et elle ne doit pas servir à aucune autre fin, ni être reproduite ou publiée.

**ERCO Worldwide**, n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées au destinataire de cette substance ou à des tiers ou pour le décès de ceux-ci, pour toute perte ou tout dommage, quel qu'il soit, qui en résulte, et l'utilisateur, le propriétaire, le dépositaire, ainsi que leurs employés et agents respectifs assument la responsabilité entière desdits risques dans le cas où des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas prises.

De plus, **ERCO Worldwide**, n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées au destinataire de cette substance ou à des tiers ou pour le décès de ceux-ci, pour toute perte ou tout dommage causé à la propriété, ou pour tout dommage consécutif résultant de l'utilisation anormale ou du vol de cette substance, et l'utilisateur, le propriétaire, le dépositaire, ainsi que leurs employés et agents respectifs assument la responsabilité entière desdits risques même dans le cas où ils sont entraînés par la négligence, l'omission, le manquement ou l'erreur de jugement d'**ERCO Worldwide**, des agents ou des employés de celle-ci.

Chaque destinataire doit soigneusement examiner l'information, les données et les recommandations dans le contexte particulier de l'utilisation prévue.